Hauts-de-France, Pas-de-Calais Bapaume 48-50-52 rue faubourg de Péronne

Ancienne maison à trois unités d'habitation et commerce, propriété de Mme Legay-Carpentier, puis maison à trois unités d'habitation

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005198 Date de l'enquête initiale : 2018 Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction

Degré d'étude : étudié

Désignation

Destinations successives: maison

Parties constituantes non étudiées : garage, jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, 000 AD 01, 54 ; 2017, 000 AD 01, 55 ; 2017, 000 AD 01, 56

Historique

La chronologie du projet de reconstruction

L'ensemble immobilier est commandé à Paul Decaux et Edouard Crevel par Madame Legay-Carpentier en août 1927, pour un budget de 189 000 francs. Le projet se fait hors coopérative. Il est reconstruit sur l'emplacement d'un immeuble détruit, ainsi que le précise le devis descriptif.

L'échelonnement des paiements (10% à l'achèvement des fondations, 15% à celui des planchers hauts du rez-de-chaussée puis de nouveau 15% pour ceux du premier étage, 14% lors de la mise hors-d'eau, 14% à l'achèvement de la plâtrerie, 20% à la réception et le solde à celle définitive) permet de voir à quelle vitesse l'ensemble immobilier s'est construit. En décembre 1927, les fondations et le rez-de-chaussée sont construits, en juin 1928 c'est au tour du 1er étage et de la mise hors-d'eau, enfin de la plâtrerie en avril 1929. La réception définitive a lieu en décembre 1929.

Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Le devis descriptif indique que les anciennes fondations sont arasées et remplacées par des fondations neuves en béton et les caves anciennes sont comblées et remplacées par des sous-sols dallés en béton. Les briques qui peuvent être récupérées dans les décombres servent au briquaillon des fondations ou à la construction des murs de cave lorsqu'elles sont en suffisamment bon état. La maçonnerie des murs est en brique cuite au four continu. Sur cour, les soubassements sont enduits en béton imitant la pierre de Soignies, la hauteur du rez-de-chaussée est enduite avec un "enduit lissé unie avec joints et badigeon ton pierre" tandis que le reste de la façade est recouvert de "crépi tyrolien 3 couches uni teinté". Côté cour, la brique reste apparente sur la totalité de la façade. La charpente est en sapin avec une couverture en ardoise de Fumay (carrière belge) posées au clou pour les parties principales et l'appentis du bow-window, mais en tuiles mécaniques pour les annexes. La "fausse plate bande" prévue pour les linteaux, les "appuis moulurés ton pierre" et "la console support du bow-window" sont en béton armé. Tous sont peints au Silexore. Les marches et les seuils sont en revanche en véritable pierre de Soignies.

Au rez-de-chaussée le sol, posé sur une chape en béton armé, est en granito (revêtement en béton dans lequel sont insérés des gravillons de pierre et de marbre, damé puis lissé) "ordinaire sans filet ni bordure" dans les cuisines mais avec filet dans les couloirs et avec filet et motifs d'angle dans les salles à manger, les vestibules et la salle du magasin. Les salons et les chambres sont parquetés. Les cours sont pavées en brique. La plâtrerie représente un ensemble conséquent : les

cloisons intérieures sont en carreaux de plâtre, les plafonds sont en plâtre sur lattis de chêne, et tous les murs sont enduits en plâtre avant d'être recouverts de "papier de tenture avec frises". Les pièces sont équipées de cheminées "à capucines" en marbre rouge ou noir. Les escaliers tournants à deux volées droites sont en orme, toutes les huisseries intérieures et extérieures sont en sapin hormis les portes d'entrée et l'auvent en chêne qui les surmonte, et la devanture du magasin.

Le projet de l'architecte : les plans

Les distributions prévues pour les deux maisons sont symétriques. Un long couloir situé à gauche ou à droite dessert le salon sur rue et la salle à manger sur cour puis débouche dans la cuisine, d'où l'on accède aux sanitaires et à la cour. Dans le magasin, situé dans le pan coupé, le salon est remplacé par l'espace commercial. Pour les trois maisons l'étage est occupé par deux chambres et les combles accueillent un grand grenier.

Le projet de l'architecte : les élévations

L'élévation est similaire pour les trois maisons. Construites sur cave, elles ont un étage carré et un étage de combles pour la partie habitation, et un unique rez-de-chaussée pour la cuisine. Le corps principal comme les pignons sont couverts d'une toiture à longs pans débordante. Le pan coupé est entièrement occupé par un grand pignon. Percé d'un oculus cerné par un rang de briques en partie haute, orné d'un bow-widow rectangulaire au premier niveau, il est entièrement occupé au rez-de-chaussée par la vitrine et la porte d'accès au magasin. On trouve un grand pignon identique au centre de façade principale. La partie entre les rampants est percée de deux petites baies rectangulaires géminées réunies sous un linteau en bâtière. Cette organisation est également visible au premier niveau de la façade mais avec un trumeau en briques plus large entre les deux baies et un linteau rectangulaire. Enfin au rez-de-chaussée, réunies sous un même auvent, se trouvent les portes d'entrée des deux maisons. Les travées latérales sont occupées par des baise rectangulaires couvertes d'un large linteau droit. Au premier niveau ces baies sont un peu moins larges et leur linteau est couvert par la toiture débordante. Les baies de la travée la plus à gauche sont celles de la maison à boutique. Elles viennent rompre la symétrie centrale matérialisée par la pointe du pignon qui préside à l'organisation de la façade de la partie "maison à deux unités d'habitation".

A l'arrière, les façades des trois maisons sont parfaitement identiques : une travée avec deux petites baies rectangulaires, une avancée pour la cuisine percée d'une porte et une petite baie horizontale accolée au conduit de cheminé de la cuisine.

Les modifications ultérieures

A une époque inconnue, le magasin a fait place à une maison d'habitation : la vitrine sur le pan coupé a été remplacée par une baie rectangulaire et la fenêtre du rez-de-chaussée sur la rue du faubourg de Péronne par une porte. La façade du pan coupé porte encore la trace de la vitrine du magasin : le linteau débordant et l'appui de la baie ont été conservés et l'enduit qui recouvre l'espace libéré par le remplacement de la vitrine n'est identique ni à celui préexistant (encore visible aux extrémités du pan coupé) ni à celui du soubassement. Comme souvent les huisseries ont été changées sans reprendre les dormants de la construction initiale, ce qui détruit une partie de l'harmonie de la façade imaginée par l'architecte. La porte de gauche de la maison à deux unités d'habitation semble en revanche avoir conservé son huisserie d'origine, avec les panneaux supérieurs en verre doublés par un décor en fonte tels qu'ils figurent sur les dessins de Decaux.

Période(s) principale(s): 1er quart 20e siècle ()

Dates: 1927 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Paul Decaux (architecte, attribution par source), Édouard Crevel (architecte, attribution par

source)

Description

L'ensemble de l'édifice occupe une parcelle d'angle au croisement de la rue du faubourg de Péronne et de la rue du Barbaquin. Elles ouvrent sur la rue et se poursuivent par un jardin qui vient buter sur un mur de clôture. Un mur plein en brique ferme la parcelle sur la rue du Barbaquin.

Hormis la modification de la maison à boutique en habitation, le reste des élévations est resté identique à ce qu'avait imaginé l'architecte et qui figurait sur les plans. Il n'est donc pas utile d'y revenir dans le détail, si ce n'est pour souligner les jeux de couleur induits par l'utilisation des différents matériaux et qui ne sont pas visibles sur les bleus : rouge de la brique du bow-window, de l'oculus et des trumeaux des baies géminées, couleur pierre de l'enduit du premier niveau qui conserve la trace des joints destinés à donner l'illusion d'un parement en pierre et du crépi tyrolien, gris de l'ardoise.

S'agissant d'une propriété privée, l'intérieur actuel des maisons n'a pas été étudié. Il n'est donc pas possible de savoir si la construction s'est faite conformément aux plans de l'architecte, ni si cette dernière a été modifiée par la suite.

La plus grande partie de l'espace de jardin associé au magasin est aujourd'hui occupée par des garages, tandis que les espaces a l'arrière de la maison à deux unités d'habitation sont restés des jardins.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; béton

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x): rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements:

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

L'immeuble maison à trois unités d'habitation-commerce et le rôle de Madame Legay dans le contexte de la reconstruction de Bapaume

Cet immeuble est intéressant à plus d'un titre.

Tout d'abord, l'association maison à plusieurs unités d'habitation - commerce n'apparait que cinq fois dans l'ensemble des 408 dossiers de dommages de guerre de la ville de Bapaume conservés aux AD du Pas-de-Calais.

Son aspect, avec ses pignons couverts par une toiture débordante est également peu fréquente. Cette forme est plutôt réservée à des maisons particulières et le plus souvent, le pignon est couvert par une demi-croupe. Enfin, la façade du pan coupé est agrémentée d'un petit bow-window. Si ces derniers sont fréquents dans les maisons individuelles, c'est en revanche le seul exemple repéré pour des maisons à plusieurs unités d'habitation. De plus, ce bow-window est situé au second niveau, ce qui est très original, ces derniers étant plutôt au rez-de-chaussée. Cette "signature" se retrouve cependant dans d'autres constructions de Decaux - Crevel à Bapaume comme la maison de M. Peugniez rue du Faubourg de Péronne, la brasserie de M. Peugniez rue du Maréchal Leclerc ou l'hôtel Sheffield. Enfin, la façade de la maison à plusieurs unités d'habitation ne laisse pas de briques apparente sauf pour des éléments apportant une plus-value esthétique (trumeaux des baies, oculus). Les façades des autres maisons construites pour Mme Legay-Carpentier sont en briques apparentes, y compris la maison rue Gambetta aujourd'hui entièrement enduite (AD Pas-de-Calais, fonds Decaux, 45J104).

Mme Legay-Carpentier est la propriétaire la plus importante de Bapaume avec six ensembles immobiliers reconstruits : maison d'habitation personnelle rue de la République ("Chalet Legay"), maison à boutique rue de Péronne, maison individuelle rue du maréchal Leclerc (dossier dommages de guerre 10 R 9/98, dossier n°1474, non identifiée) construite en 1925 pour 30 000 francs, maison à deux unités d'habitation Impasse de la Clef d'Or (dossier dommages de guerre 10 R 9/51, dossier n°745, non identifiée) édifiée en 1922 pour 112 000 francs, maison et 3 garages rue Gambetta (dossier dommages de guerre 10 R 9/109, dossier n°1745 ; fonds Decaux 45J104 et 45J551) construite en 1928 pour 121 000 francs et enfin, ensemble maison à trois unité d'habitation - commerce rue du Faubourg de Péronne. Pour toutes ces constructions, elle fait appel à Paul Decaux. A elle seule, Mme Legay-Carpentier représente 40% des constructions réalisées à Bapaume par Decaux (6 sur 15).

Si l'on compare les différents éléments de cet ensemble, étant entendu que le chalet Legay est vraiment "incomparable" (au sens étymologique), elles ne se ressemblent pas. En effet, à chaque fois, les architectes ont adapté l'élévation, la largeur de la façade, la distribution aux fonctions que devaient remplir ces constructions et les ont insérées dans leur environnement bâti. Ainsi, les maisons à trois unités d'habitation de la rue du faubourg de Péronne n'ont que deux niveaux de façade alors que la maison à boutique en a trois, cette dernière a pignon sur rue alors que la maison de la rue Gambetta et de l'Impasse de la Clef d'Or présentent leur mur gouttereau, le chalet Legay est isolé et situé en retrait de parcelle et non à front de rue... Cependant, quelques points communs émergent comme la prédominance de la pierre bleue pour les soubassements et de la brique de Fouquereuil (usine près de Béthune) pour le parement des façades, ardoises d'Angers en couverture et, hormis pour le chalet Legay, utilisation du béton armé pour les structures des baies et du ciment en enduit. Il faut surtout noter l'attention portée à l'apparence des façades, qu'il s'agisse du parement (brique pour le chalet Legay ou la boutique rue de Péronne, mais enduit tyrolien pour la maison à trois unités d'habitation de la rue du faubourg de Péronne) d'éléments de structure, comme les pignons et des lucarnes (maisons et commerce rue du faubourg de Péronne, maison à boutique rue de Péronne), ou des décors comme les jeux de calepinage de briques (maisons Impasse de la Clef d'or, maison à boutique rue de Péronne), le choix des matériaux luxueux comme la pierre bleue (chalet Legay, maison à boutique rue de Péronne) ou les décors portés au-dessus des baies ou sur les corniches et les tables (maison à boutique rue de Péronne, maisons jumelles Impasse de la Clef d'Or, maison de la rue Gambetta).

La typologie et la chronologie des constructions est représentative de la reconstruction à Bapaume : maison d'habitation personnelle pour commencer puis commerce qui contribue à la reprise économique (ici la maison à boutique de la rue de Péronne) qui sont construits dès 1921. Ils sont complétés un peu plus tard par des immeubles de rapport édifiés en deux étapes : maison à deux unités d'habitation de l'Impasse de la clef d'or et maison rue du Maréchal Leclerc en 1923 puis en 1927-28, ce qui correspond à la fin de la reconstruction, la maison individuelle de la rue Gambetta et l'ensemble de la rue du faubourg de Péronne.

Références documentaires

Documents d'archive

AD Pas-de-Calais; Série R; 10R9/109. Dommages de guerre - secteur de Bapaume. Dossier n°1746: habitation, commerce et dépendances. Mme Veuve Legay-Carpentier et M. Vasseur-Legay: devis descriptifs, marché, convention d'acompte, plans.

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé par Paul Decaux, sans date.
- Dessin du pignon d'angle, de la façade principale, de la façade postérieure et coupe. Signé par Paul Decaux, sans date.

Devis descriptifs, marché, convention d'acompte, plans.

Annexe 1

Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.
- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.
- Briques de meule et briques à four continu :

La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.

Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four. Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.

- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.
- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique Boulenger à Auneuil (Oise).
- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.
- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.
- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne nom de sa région d'origine qui garde une fois sec un aspect granuleux.
- Granito terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.
- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.

- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lames forment des angles droits. Les lames s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silexore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silexore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

Annexe 2

L'habitat collectif à Bapaume à la Reconstruction

On trouve beaucoup d'habitat ouvrier à Bapaume, alors qu'il y a relativement peu de grosses usines reconstruites après-guerre. Cette importance numérique de l'habitat groupé, ou pour reprendre le terme du Corbusier, de maisons à plusieurs unités d'habitation, peut trouver une explication dans le besoin en main d'œuvre agricole. Il n'y a en effet pas eu de remembrement après-guerre et les parcelles restées de petite taille, peu mécanisables, sont donc gourmandes en main d'œuvre... Les dépouillements des recensements de population de la commune des années 1921 à 1936 conservés aux AD du Pas de Calais (1901 : M 4267, 1911 : M3595, 1921 : M4285, 1926 : M4309 et 1931 : M4346) confirment la part importante des ouvriers agricoles et des journaliers dans la population.

Ceci explique que les maisons ouvrières soient dispersées dans toute la ville, par groupe de deux à six maisons, et non regroupées dans un même quartier, comme cela est plus souvent le cas lors d'habitat construit par un "patron" pour les ouvriers de son usine.

À Bapaume, les propriétaires de ces maisons ouvrières habitent la commune. Ce sont des particuliers. On y compte quelques veuves, qui possèdent un ou deux logements locatifs en plus de leur habitation. On trouve aussi, plus nombreux, des propriétaires de magasins ou de fermes. L'habitat locatif constitue une seconde étape de la reconstruction, réalisée après que l'outil de production agricole ait été reconstitué ou l'habitation-commerce principale achevée.

Les propriétaires font généralement appel au même architecte pour les deux chantiers.

Illustrations



Propriété de Monsieur [sic]
Legay-Carpentier à Bapaume.
Dessin du pignon d'angle, de la façade principale, de la façade postérieure et coupe. Signé Paul
Decaux, sans date. (AD Pas-de-Calais, 10R9/109, dossier n°1746).
Phot. Thibaut Pierre (reproduction)
IVR32 20216200296NUCA



Vue sur la façade de la rue du faubourg de Péronne.



Propriété de Monsieur [sic] Legay-Carpentier à Bapaume. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé Paul Decaux, sans date. (AD Pas-de-Calais, 10R9/109, dossier n°1746). Phot. Thibaut Pierre (reproduction) IVR32 20216200297NUCA



Vue sur le pan coupé depuis la rue du faubourg de Péronne. Phot. Hubert Bouvet IVR32 20196200611NUC4A

Phot. Hubert Bouvet IVR32_20196200612NUC4A

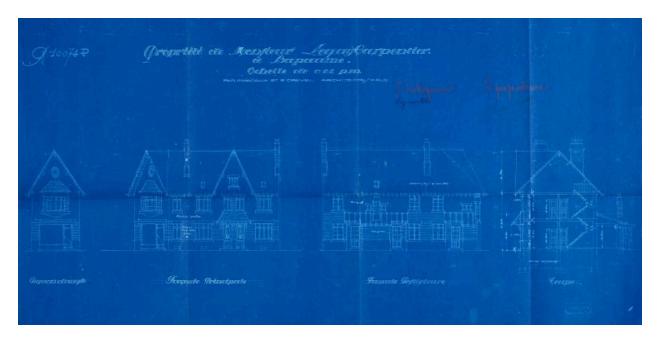
Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) : Oeuvre(s) en rapport :

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

 $Copyright(s): (c) \ R\'{e}gion \ Hauts-de-France - Inventaire \ g\'{e}n\'{e}ral$



Propriété de Monsieur [sic] Legay-Carpentier à Bapaume. Dessin du pignon d'angle, de la façade principale, de la façade postérieure et coupe. Signé Paul Decaux, sans date. (AD Pas-de-Calais, 10R9/109, dossier n°1746).

Référence du document reproduit :

AD Pas-de-Calais ; Série R ; 10R9/109. Dommages de guerre - secteur de Bapaume. Dossier n°1746 :
 habitation, commerce et dépendances. Mme Veuve Legay-Carpentier et M. Vasseur-Legay : devis
 descriptifs, marché, convention d'acompte, plans.

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

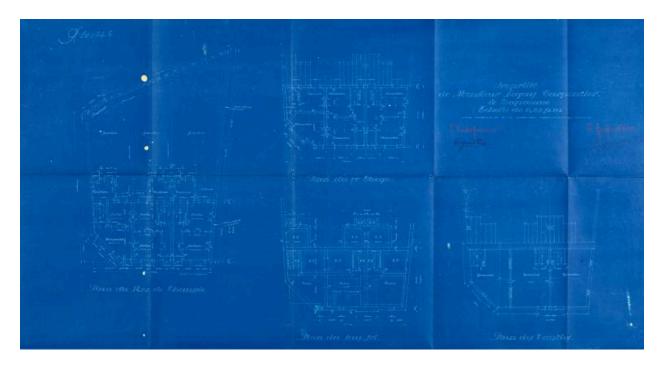
- Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé par Paul Decaux, sans date.
- Dessin du pignon d'angle, de la façade principale, de la façade postérieure et coupe. Signé par Paul Decaux, sans date.

IVR32_20216200296NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de Monsieur [sic] Legay-Carpentier à Bapaume. Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé Paul Decaux, sans date. (AD Pas-de-Calais, 10R9/109, dossier n°1746).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais ; Série R ; 10R9/109. Dommages de guerre secteur de Bapaume. **Dossier n°1746 :** habitation, commerce et dépendances. Mme Veuve Legay-Carpentier et M. Vasseur-Legay : devis descriptifs, marché, convention d'acompte, plans.
 - Liste des documents figurés utilisés dans la notice :
 - Plans du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles. Signé par Paul Decaux, sans date.
 - Dessin du pignon d'angle, de la façade principale, de la façade postérieure et coupe. Signé par Paul Decaux, sans date.

IVR32 20216200297NUCA

Auteur de l'illustration : Thibaut Pierre (reproduction)

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur le pan coupé depuis la rue du faubourg de Péronne.

IVR32_20196200611NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur la façade de la rue du faubourg de Péronne.

IVR32_20196200612NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation